

## RÉSULTATS DES ANALYSES MICROBIOLOGIQUES DE L'EAU DES PISCINES PUBLIQUES INTÉRIEURES DE LA VILLE DE MONTRÉAL

**Montréal, le 12 octobre 2017** – La Ville de Montréal s'assure que l'on procède régulièrement à l'analyse de l'eau de toutes les piscines intérieures qui sont sous sa responsabilité. Les résultats des analyses microbiologiques, effectuées dans les 41 piscines intérieures pour le mois de septembre, attestent de la conformité aux paramètres du ministère du Développement durable, de l'Environnement, et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC).

Ces analyses ont été réalisées par la Division de l'expertise technique de la Ville de Montréal ou des firmes accréditées par le MDDELCC. Rappelons que le gouvernement du Québec a adopté un nouveau règlement sur la qualité de l'eau des piscines et autres bassins artificiels (c. Q-2, r.39) qui est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Le règlement exige de prélever ou de faire prélever des échantillons d'eau, pour des fins d'analyse des paramètres microbiologiques, une fois toutes les quatre semaines pour les piscines intérieures.

Notons que chacune des installations a la responsabilité de maintenir une eau de qualité en s'assurant que les paramètres physicochimiques soient respectés. Des tests sont effectués au moins une fois toutes les trois heures par les responsables des piscines. Si nécessaire, les correctifs sont apportés rapidement. Les plus récents résultats effectués sont disponibles dans toutes les installations.

*Note : Les tableaux des résultats des tests de conformité microbiologique effectués dans les piscines publiques de la Ville de Montréal sont disponibles sur demande.*

- 30 -

Renseignements : Jacques-Alain Lavallée, relationniste  
Division des relations avec les médias  
514 872-4641